

Image not found or type unknown



Grosse arnaque cours minerve

Par **nath28**, le **15/04/2010 à 15:27**

Bonjour, rnje viens vers vous pour vous demander des conseils et renseignements rnvoila ma fille a commencer ses cours minerves depuis le 26juin 2008 apres plusieurs moi elle a du arreter pour diverses raisons (arnaque)rnj ai toujours payer de juin 2008 a aout 2009 88euros par mois par prelevement , j ai arreter le prelevement a la suite de l aret de ces cours je l ai contacter par email plus plusieurs courrier avec AR et il me relance toujours il me dise par un courrier que j ai reçu avant hier que je leur doit la somme de 880euros a payer avant le 22avril 2010 je ne vois pas pourquoi je payerais une somme comme cela alors que j ai resillier le contract ya plus de 6mois cert cela depasse la date de resiliation qu il faut mais cela ne metait pas mentionner dans le contract rnil me dise que si je ne paye pas j aurais le droit au contensieu comment je peux faire merci de m aider car je ne peut pas payer cette somme cela m est impossible cordialement